

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

EST AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS SUR SON TERRITOIRE DE COMPÉTENCE*. ELLE DÉCIDE DONC DE L'ORGANISATION DE SON RÉSEAU :

- La mise en circulation / suspension des transports scolaires est décidée et communiquée aux parties prenantes par la Région Bourgogne-Franche-Comté.
- Toute adaptation nécessaire du réseau doit être communiquée à la Région Bourgogne-Franche-Comté via l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire.

Toute consigne passée directement auprès des conducteurs ou des transporteurs n'aura aucune valeur contractuelle et ne pourra être appliquée.

* La Région n'assure pas le transport scolaire des élèves domiciliés et scolarisés au sein de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau, des communautés d'agglomérations du Grand Châlon ; Mâconnais-Beaujolais; Beaune Côte et Sud et de la commune de Paray-le-Monial.

VOUS SOUHAITEZ DEMANDER LA CRÉATION, LE DÉPLACEMENT OU LA SUPPRESSION D'UN POINT D'ARRÊT, INFORMER LA RÉGION D'UNE ÉVOLUTION PÉRENNE DANS LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

- ➔ Indiquez-le lors de l'enquête relative à la préparation du plan de transport pour la rentrée scolaire (de février à fin mars).
- ➔ A défaut, adressez un courrier à l'attention de la Région.

VOUS SOUHAITEZ INFORMER LA RÉGION D'UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL SURVENU AUSEIN DE LA COMMUNE EN LIEN AVEC LES TRANSPORTS SCOLAIRES, DE TRAVAUX MODIFIANT LEURS ITINÉRAIRES , D'UNE DÉTÉRIORATION SUR LE MOBILIER (POTEAU ET ABRIBUS)?

- ➔ Contactez l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire par mail ou téléphone (72h à l'avance si possible).

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN RENSEIGNEMENT SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES SUITE À LA QUESTION D'UNE FAMILLE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS, LES HORAIRES, LA CARTE DE TRANSPORT, ETC ?

- ➔ Réorientez-la sur le site internet :
www.bourgognefranche.comte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire

POUR NOUS ÉCRIRE ET NOUS CONTACTER

**REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
ANTENNE DE MACON
DIRECTION DES MOBILITES ET DES INFRASTRUCTURES
UNITÉ TERRITORIALE DE SAÔNE-ET-LOIRE
CS 71320
1 AVENUE DE LA GARE
71020 MACON CEDEX 9**

Téléphone : 03 79 13 30 03 • Courriel : transports71@bourgognefranche.comte.fr

Sites internet : www.bourgognefranche.comte.fr, rubrique « Transports scolaires » • www.viamobigo.fr